

ACTIVITÉS ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

L'ACCORD SUR LES BOIS TROPICAUX

Dans le numéro 201 de B.F.T. nous informions nos Lecteurs de la conclusion, le 18 novembre 1983, à Genève, de l'Accord international sur les bois tropicaux.

Grâce à la diligence du Secrétariat de la C.N.U.C.E.D., 13 pays producteurs et 18 pays consommateurs ont ratifié l'accord, ce qui lui permettait d'entrer en vigueur dès 1985. Les 31 pays ayant ratifié cet accord comptaient parmi les producteurs ou consommateurs les plus importants, à savoir :

— pour les producteurs : Cameroun, Congo, Gabon, Ghana, Côte-d'Ivoire, Libéria, Indonésie, Malaisie, Philippines, Brésil, Equateur, Honduras et Pérou ;

— pour les consommateurs : Belgique/Luxembourg, Danemark, France, République Fédérale d'Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Etats-Unis, Finlande, Norvège, Suède, Suisse, Union Soviétique, Egypte, Japon et Espagne.

Les représentants des divers Pays, parties à l'accord, se sont donc réunis à Genève du 17 au 28 juin 1985. Malgré la durée de la réunion (15 jours) peu de progrès ont été accomplis.

Un nouveau pays, la Corée du Sud a été admis.

Le Président de l'Organisation nouvelle a certes été élu en la personne de son Excellence l'Ambassadeur HANS-OLLE OLSSON, de nationalité suédoise, mais il a

bien précisé qu'il ne souhaitait pas assumer sa charge au-delà du 31 décembre de cette même année.

Malgré cinq tours de scrutin les 31 pays membres n'ont pu se mettre d'accord quant au siège futur de l'organisation.

Au premier tour cinq pays offraient d'accueillir l'Organisation, à savoir : le Brésil (Rio), la France (Paris), l'Indonésie (Djakarta), le Japon (Kyoto) et les Pays-Bas (Amsterdam).

Devant cet échec il a été décidé de ne pas étudier immédiatement les candidatures des deux seuls candidats qui s'étaient présentés pour le poste de Secrétaire Général de l'Organisation. Malgré le niveau très élevé de ce poste (le même que celui de Directeur exécutif de l'UNESCO ou de la FAO) deux candidats seulement s'étaient manifestés, à savoir : MM. Gustave André ANGUILLE, du Gabon, et FREEZAILAH bin CHE YEON, de la Malaisie.

Une nouvelle réunion du Conseil de cette nouvelle Organisation aura lieu fin Novembre 1985 dans l'espoir de résoudre, entre autres, les deux principaux problèmes en suspens : le choix du siège et la nomination du Directeur exécutif.

Il n'est pas certain que l'un et/ou l'autre de ces problèmes pendants pourront être résolus à ce moment-là.

L. H.

DERNIÈRE MINUTE

Au moment de mettre sous presse, les précisions suivantes nous sont communiquées :

La réunion annoncée a effectivement eu lieu à GENÈVE, du 25 au 29 novembre 1985.

Le pessimisme dont il est fait preuve dans le dernier paragraphe de notre information était malheureusement fondé. Les Membres du Conseil de l'Organisation internationale des Bois Tropicaux n'ont pu se mettre d'accord ni sur le choix d'un Directeur exécutif (seuls MM. ANGUILLE et FREEZIALAH BIB CHE YEOM étaient en lice), ni sur celui du Siège de l'Organisation.

Une nouvelle réunion du Comité aura lieu à une date non encore précisée mais vraisemblablement dans le courant du 1^{er} semestre 1986.